

ECN 219	Analyse de la conjoncture économique	B.A.A
numéro du cours	titre du cours	programme

**Professeure responsable du cours** : Marcelin Joanis  
courriel : [Marcelin.Joanis@sherbrooke.ca](mailto:Marcelin.Joanis@sherbrooke.ca)

**Coordonnées de l'enseignant** : Fanny Moffette  
courriel : [Fanny.Moffette@USherbrooke.ca](mailto:Fanny.Moffette@USherbrooke.ca)

## 1. OBJECTIFS

L'information conjoncturelle (taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB), inflation, prix des matières premières, indices de confiance, etc.) occupe une place primordiale dans le fonctionnement des économies de marché, comme le prouve la place prépondérante des indicateurs économiques diffusés en continu.

Ce cours propose aux étudiants et étudiantes de se familiariser avec la profession de conjoncturiste en développant des stratégies pour « prendre le pouls » de la situation économique et surtout établir un diagnostic quant à son évolution. Le cours se décline en trois temps, une première phase « d'observation » permet de saisir la logique d'ensemble qui guide les mouvements des variables observées et de se projeter dans le futur. La deuxième partie traite des bases théoriques de l'analyse conjoncturelle et nous permet de « comprendre » certains phénomènes économiques dont on souhaite identifier les causes et les conséquences possibles. La troisième phase brosse un portrait rapide des diverses méthodes en utilisation afin de « prévoir » l'évolution de la conjoncture économique.

## 2. FORMULES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux  
Lectures et discussions  
Minitests, examen final et travail de session

## 3. COURS PRÉALABLE

ECN 117 – Principes économiques

## 4. CONTENU

Nombre de séances de cours : 12 (excluant les examens)

Durée de chaque séance : 3 heures

### PARTIE 1 OBSERVER

#### THÈME 1 : INTRODUCTION

Présentation du cours et commentaire sur la conjoncture;  
La notion de cycles économiques;  
Les finalités de l'analyse de conjoncture économique.

Lecture : Bilek et Henriot, Chapitre 1

#### THÈME 2 : APPRIVOISER L'INFORMATION ÉCONOMIQUE

Les indicateurs quantitatifs de court terme;  
Les enquêtes de conjoncture;  
Les comptes nationaux.

Lecture : Bilek et Henriot, Chapitre 2

#### THÈME 3 : SOURCES D'INFORMATION ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Sources d'information, fréquence et délai de publication;  
Transformation des séries chronologiques

Lecture : Bilek et Henriot, Chapitre 3

#### THÈME 4 : L'ÉCONOMIE CANADIENNE EN CHIFFRE

### PARTIE 2 COMPRENDRE

#### THÈME 5 : LA CROISSANCE À LONG TERME

L'analyse classique de la production;  
La théorie de la croissance;  
La croissance du potentiel.

Lecture : Bilek et Henriot, Chapitre 5

**THÈME 6 :**           **LES FLUCTUATIONS DE COURT TERME**  
La rigidité des prix à court terme;  
La demande globale;  
Origines et propagation des fluctuations conjoncturelles.

Lecture :           Bilek et Henriot, Chapitre 6

**THÈME 7 :**           **FLUCTUATIONS ÉCONOMIQUES, EMPLOI ET CHÔMAGE**  
Le marché du travail;  
Les effets de la conjoncture sur l'emploi;  
Le marché du travail au cœur de la dynamique économique.

Lecture :           Bilek et Henriot, Chapitre 7, section 7.1

**THÈME 8 :**           **CONTEXTE INTERNATIONAL ET CONJONCTURE NATIONALE**  
Le marché des biens;  
Le taux de change;  
Les mouvements de capitaux.

Lecture :           Bilek et Henriot, Chapitre 7, section 7.3

**THÈME 9 :**           **LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET LA DYNAMIQUE DES PRIX**  
Les principaux déterminants de l'inflation;  
Les effets de l'inflation sur l'économie;  
Comprendre le rôle et anticiper les actions de la Banque centrale.

Lecture :           Bilek et Henriot, Chapitre 7, section 7.2

**THÈME 10 :**         **EXPLOITER L'INFORMATION DES MARCHÉS À TERME**

Lecture :           Suggérée : Mishkin, F.S., Chapitre 6

<b>PARTIE 3</b>	<b>PRÉVOIR</b>
-----------------	----------------

**THÈME 11 :**         **LA BOÎTE À OUTILS DU PRÉVISIONNISTE**  
Le scénario de référence;  
L'approche macro-comptable;  
Les risques et les scénarios alternatifs.

Lecture :           Bilek et Henriot, Chapitre 9

**THÈME 12 : ÉVALUER LA PERFORMANCE PRÉVISIONNELLE**

Comment analyser la qualité des prévisions?

Les principales causes d'erreur;

Que faire des erreurs de prévision?

Lecture : Bilek et Henriot, Chapitre 10

**5. ÉVALUATION**

3 Minitests	30 %
Rapport de conjoncture	30 %
Examen final	40 %

Remarques concernant les examens :

Les dates des examens intrasemestriels et finaux seront communiquées par la Direction du programme de baccalauréat. Aucune documentation ne sera permise lors des examens.

Qualité du français :

Conformément à la politique relative à la qualité de l'expression française écrite adoptée par la Faculté d'administration, chaque étudiant sera évalué quant à la qualité de son français écrit.

## ***POLITIQUE POUR LES REPRISES D'EXAMENS***

---

En référence au règlement des études de l'Université de Sherbrooke concernant l'absence à un examen ou la non-remise d'un travail exigé dans le cadre d'un cours (article 4.1.8.3), la Faculté d'administration met en place pour ses programmes de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycle la procédure suivante :

1. L'étudiante ou l'étudiant doit informer la direction de programmes de son absence à tout examen (écrit ou oral) prévu dans le cadre d'un cours du programme, avant que ce dernier n'ait lieu sauf en cas d'empêchement majeur. Tout défaut à remplir cette exigence entraînera pour cet examen la note de zéro.
2. Si l'absence à l'examen est non prévisible et a lieu le jour même de ce dernier, l'étudiante ou l'étudiant devra en informer sa direction de programmes dans les trois jours suivant la date de l'examen.
3. Une absence à un examen pourra faire l'objet d'une autorisation de la part de la direction de programmes concerné, si elle est motivée par écrit et est le fait d'une des raisons énumérées ci-dessous :
  - raison médicale;
  - décès familial<sup>1</sup>;
  - raison professionnelle impérative et imprévisible (applicable seulement pour les étudiantes et étudiants des programmes à temps partiel);
  - participation à une manifestation sportive des équipes d'élite de l'Université de Sherbrooke;
  - ou de toute autre raison indépendante de sa volonté.
4. Une absence à un examen devra être appuyée par une pièce justificative probante approuvée par la direction de programmes concernée (par exemple : billet du médecin, billet du salon funéraire ou certificat de décès, confirmation de la supérieure ou du supérieur hiérarchique immédiat ou du ou de la responsable de l'équipe sportive d'élite de l'Université de Sherbrooke, ou tout autre document pertinent pour supporter la demande). L'étudiante ou l'étudiant a la responsabilité de déposer auprès de la direction de programmes cette pièce justificative probante de son absence dans un délai de quinze jours à compter de la date d'examen, et ce, conformément au *Règlement des études*. L'étudiante ou l'étudiant utilisera le formulaire prévu à cet effet et disponible auprès de la direction de programmes.
5. Lorsque l'absence est autorisée par la direction de programmes, celle-ci en avise la professeure ou le professeur responsable du cours de même que la personne qui a donné l'activité pédagogique (une ou deux personnes selon les cas). Ces personnes proposent à la direction de programmes une solution pour remédier à cette absence (examen de remplacement ou autre évaluation, période de reprise). La direction de programmes a la responsabilité d'informer l'étudiante ou l'étudiant de cette solution et d'en assurer la mise en œuvre.
6. Dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant serait soumis à un examen différé, comme la reprise de l'examen entraîne des frais pour la Faculté (par exemple pour l'embauche d'une personne pour la surveillance), elle ou il devra défrayer la somme de 50 \$ payable par chèque à l'ordre de l'Université de Sherbrooke, le jour même de la reprise. Les étudiantes et étudiants des équipes d'élite de l'Université de Sherbrooke sont exemptés des frais de reprise dans la mesure où leur absence respecte les points 1, 2, 3, 4, 5 et 7 de la présente directive.
7. Toute absence à un examen différé non autorisée par la direction de programmes concernée et non motivée entraînera automatiquement pour l'étudiante ou l'étudiant la note de zéro pour l'examen du cours concerné.

---

<sup>1</sup> Décès du conjoint (ou de la conjointe), de l'enfant, de l'enfant du conjoint (ou de la conjointe), du père ou de la mère, du père ou de la mère du conjoint (ou de la conjointe), du beau-père, de la belle-mère, du gendre, de la bru, du frère ou de la sœur, du frère ou de la sœur du conjoint (ou de la conjointe), des grands-parents, des petits-enfants de l'étudiant s'absentant à l'examen.

## 6. BIBLIOGRAPHIE

### *VOLUME OBLIGATOIRE*

---

BILEK, A. et A. Henriot (2011): Analyse conjoncturelle pour l'entreprise. (1re édition) ERPI.

### *RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES*

---

Version française :

MISHKIN, F.S. (2010), Monnaie, banque et marchés financiers (9<sup>e</sup> édition), Pearson Éducation France.

Version anglaise :

MISHKIN, F.S. et A. Serletis (2011), The economics of money, banking, and financial markets. (4<sup>e</sup> édition), Pearson.

Des exemplaires de *Analyse conjoncturelle pour l'entreprise*, de *Monnaie, banque et marchés financiers* et de *The economics of money, banking, and financial markets* ont été mis à la réserve de la bibliothèque Roger-Maltais.

Lectures régulières et sources courantes d'information :

- Les journaux (The Wall Street Journal, The Financial Times, La Presse, etc.)
- Les revues économiques (The Economist, Business Week, Les Affaires, etc.)

Sites internet que vous devriez consulter pour obtenir les dernières mises à jour des statistiques économiques et financières. Les sites présentés sur le plan de cours ne sont pas exhaustifs.

<http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html>

Le site de Statistique Canada vous offre une foule d'information concernant l'évolution des plus récents indicateurs économiques. Par exemple, la publication **Le Quotidien** vous renseigne immédiatement sur les nouvelles statistiques de la journée.

<http://www.banqueducanada.ca/>

Le site de la Banque du Canada vous offre plusieurs publications, dont le Rapport sur la politique monétaire et la Revue du système financier. Le site renferme également **Le bulletin hebdomadaire de statistiques financières**, contenant la dernière mouture des séries chronologiques des taux d'intérêt, du taux de change, des masses monétaires, etc.

[http://www.desjardins.com/fr/a\\_propos/etudes\\_economiques/](http://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/)

Exemple de rapport économique publié par Desjardins.

[http://www.usa.gov/Topics/Reference\\_Shelf/Data.shtml](http://www.usa.gov/Topics/Reference_Shelf/Data.shtml)

Ce site du gouvernement américain est un guichet unique regroupant une foule de données à caractère économique tel que le PIB, l'emploi, la production industrielle, etc.

<http://www.bloomberg.com/news/index.html>

Site de Bloomberg que vous pouvez explorer pour obtenir les nouvelles économiques et les dernières cotations des indices boursiers.

## 6. BIBLIOGRAPHIE (suite)

<http://www.oecd.org/>

Le site de l'OCDE offre une panoplie de données statistiques permettant les comparaisons internationales.

<http://www.bis.org/>

Le site de la Banque des règlements internationaux offre des statistiques bancaires, sur le commerce international et les taux de change.

## 7. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le cours dispose d'un site internet sur Moodle. Pour y accéder, vous devez aller à l'adresse <http://www.usherbrooke.ca/moodle> muni de votre CIP. L'information contenue sur le site évoluera au fil de la session.

Pour une première connexion réussie, vous pouvez vous rendre à la page suivante :

[http://www.usherbrooke.ca/moodle/media/PDF/moodle\\_guide\\_premiere\\_connexion.pdf](http://www.usherbrooke.ca/moodle/media/PDF/moodle_guide_premiere_connexion.pdf)

La salle des marchés est à votre disposition pour la recherche de données financières. De plus amples informations sur son fonctionnement sont disponibles auprès du coordonnateur de la salle des marchés, M. Abdennabi Khiari.

Droits, responsabilités et services aux étudiants :

<http://www.usherbrooke.ca/etudiants/etudes/reglement-des-etudes/>

<http://www.usherbrooke.ca/adm/intranet/service-informatique/>

<http://www.usherbrooke.ca/adm/intranet/general/documents-officiels/>

---

## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille !

---

### Extrait du Règlement des études

#### 8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) **la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;**
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, **la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail** faisant l'objet d'une évaluation;
- d) **le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;**
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) **la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.**

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte sans en mentionner la source et/ou sans le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser le même travail pour deux activités différentes (autoplgiat)

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources.

---